

<b>Zeitschrift:</b>	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
<b>Herausgeber:</b>	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
<b>Band:</b>	9 (1921)
<b>Heft:</b>	121
<b>Artikel:</b>	De-ci, de-là...
<b>Autor:</b>	L.T. / J.L.H.
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-256690">https://doi.org/10.5169/seals-256690</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 24.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

salaires. D'autre part, cette concurrence que lui fait l'amateur, le professionnel doit en tirer parti; elle doit être pour lui un aiguillon et lui rappeler constamment l'effort qu'il doit faire pour distinguer ses travaux de ceux de l'amateur!

Pour résumer cette étude, je dirai que si la photographie est pour les amateurs un passe-temps agréable, elle constitue d'autre part une profession très intéressante par le fait de sa variété; si l'on y trouve des raisons d'énerver ou d'ennuyer (et où n'en trouve-t-on pas?), on y récolte aussi de réelles satisfactions et de grandes joies, que les femmes sont tout à fait en droit de partager.

EDMOND BOISSONNAS.

## VARIÉTÉ

### Deux œuvres féminines « Jeunesse-Club » et « Trousseau »

A la prière de Mme Chavannes-Hay, qui désirait grouper chaque soir dans un local chaud et clair les jeunes ouvrières de Lausanne, les grands magasins affichèrent l'invitation suivante: « Le Jeunesse-Club féminin s'ouvrira le 15 décembre, à 7 h. 1/2 du soir. Vous y êtes chaleureusement invitées avec vos amies. Il y aura du thé et de la gaîté. »

Une trentaine de jeunes filles répondirent à cet appel, et cette première réunion du 15 décembre 1917 fut le point de départ du « Jeunesse Club ». Si vous passez à la rue Pépinet entre 8 h. et 10 h. du soir, vous verrez au premier étage du n° 1 une salle tout éclairée et cette chaude lumière dans la nuit vous invitera à entrer. Des centaines et des centaines de jeunes filles ont franchi ce seuil... oiseaux de passage ou membres régulières portant l'insigne et ayant adhéré aux statuts; toutes y ont trouvé amitié, joie et réconfort, et le Club est une chose bien vivante qui existe par elle-même et creuse chaque jour des racines plus profondes. Les dames et les jeunes filles qui en font partie y trouvent des occasions de bel échange: « Je tâche de vous procurer ce que vous n'avez pas et ce qui peut vous faire plaisir, et en revanche vous m'apportez votre jeunesse, votre gaîté! », disait Mme Chavannes, l'autre jour, à une de ces jeunes ouvrières... et entre les membres du Club, des liens très doux se nouent... A sa tête se trouve un Comité administratif composé de Mme Chavannes, présidente, d'une secrétaire, d'une trésorière, et des dames surveillantes, et un comité directeur, présidé aussi par Mme Chavannes, et comprenant toutes les jeunes filles ayant fait partie du Club depuis plus d'une année; elles dirigent elles-mêmes leur Club et organisent des soirées payantes pour subvenir à ses dépenses. Une surveillante générale s'occupe de la bonne marche du Club et va voir les malades et les absentes. Chaque soir, il y a une activité différente: cours de gymnastique, de cuisine, d'allemand, d'anglais, de sténographie. Ces cours peuvent rendre les plus grands services; par exemple, une jeune fille qui avait dû interrompre ses études pour retourner à l'atelier, a pu continuer la sténographie au Club et y apprendre assez d'allemand pour trouver une bonne place de sténo-dactylo dans un bureau. Il y quelques mois, on a institué au Club un Trousseau deux fois par semaine: les jeunes filles paient la toile en-dessous du prix de revient, une somme initiale ayant été affectée à cet effet, et on tâche de leur apprendre à faire de la lingerie fine sans frais. Il y a aussi un « cours de blouses », et chaque soir, quatre à cinq jeunes filles en moyenne viennent y travailler. Avant la soirée mixte, où chacune pouvait amener son cavalier pour la danse, c'était une vraie ruche bourdonnante, et les roses et les bleus rivalisaient de couleurs chatoyantes, chacune voulant être la plus belle pour « la Soirée »! et l'on réussissait, pour la somme modique de 4 francs, à faire le plus joli petit casaque du monde!... Oui, n'en déplaise aux esprits qui voient du mal où il n'y en a pas, on danse au Club! et l'heure de danse, au son d'un excellent phonographe, après les cours sérieux, est d'un grand attrait... on danse entre soi, tout simplement, et ce n'est qu'une fois l'an qu'a lieu la grande soirée mixte, qui est toujours très convenable et gaie, et se prolonge tard dans la soirée.

Parmi les membres du Jeunesse Club, le *Mouvement Féministe* trouverait des sœurs gagnées à la cause du suffrage! Mme Dutoit y a donné un cours d'instruction civique, on y a appris à discuter et même à tenir des assemblées de conseils communaux!... Parmi les travaux présentés à ce cours, j'ai sous les yeux quelques pages pleines de bon sens et d'idéal écrites par une petite de 17 ans sur la ferme-

ture des cafés. Vous voyez que le Club est ouvert à toutes les questions; c'est un terrain tout prêt pour y semer des germes de plus grande compréhension, de joie saine et d'amour. Les personnes que le Jeunesse-Club pourraient intéresser y seront les bienvenues n'importe quel soir, sauf le samedi, où il est fermé. L'œuvre de la montagne a mis très obligamment son chalet d'Arzier à la disposition des jeunes filles du Club et de leurs mères en dehors du temps où il est occupé par ses propres convois.

Avant de terminer ce petit article, je voudrais vous dire encore quelques mots du *Trousseau*, qui rassemble aussi de jeunes ouvrières et fut fondé il y a une quinzaine d'années. Le *Trousseau* a pour but d'aider aux jeunes filles dans une position difficile à se procurer du linge solide, bien cousu, et son idée dominante est la solidarité et l'aide... Le mardi soir, où l'on se retrouve gaiement pour chanter ou écouter une lecture tout en travaillant, est un point lumineux dans la semaine. Environ 25 jeunes filles confectionnent leur *Trousseau* avec l'aide d'une dizaine de plus âgées... Parmi ces aides nous avons de jeunes ouvrières ayant terminé leur propre *Trousseau* et qui reviennent coudre pour leurs camarades. Chaque membre du *Trousseau* paie une cotisation de 1 franc par mois (sauf juillet et août), et au bout de deux ans reçoit 4 chemises, 4 paires de pantalons et 2 mantelets.

De moindre envergure que le Jeunesse-Club, le *Trousseau*, dans sa marche régulière et silencieuse, creuse aussi son sillon, et en sonnant à toutes ces choses jaiillies de l'initiative féminine, il fait bon redire avec l'admirable Joséphine Butler: « Les grandes eaux ne pourront éteindre l'amour et les fleuves ne le submergeront pas. »

NOÉMI SOUTTER.

## De-ci, De-là...

Une de nos abonnées nous écrit, à propos de la VII<sup>e</sup> Conférence internationale des Amies de la Jeune Fille, tenue à Neuchâtel, du 24 au 26 mai 1921:

« Programme chargé, beaucoup de rapports et de travaux, lecture de nombreux messages, discussion réduite au strict minimum.

La transformation de l'Union en Fédération, conséquence de la guerre, était un des principaux objets à l'ordre du jour; la nouvelle constitution fut communiquée et approuvée par les personnes ayant le droit de vote; les sections nationales auront dorénavant une autonomie complète.

Intéressant rapport de Mme Noerbel (Italie) sur les bureaux de placement. Exposé très suggestif de Mme Davaine (France) sur un projet d'union pour la protection des émigrantes. Mme Blenck (Allemagne) traite aussi le sujet de l'émigration. Mme Dr Imboden (St-Gall) présente un travail d'une grande élévation de pensée à propos de la motion Welti, autorisant l'avortement, contre laquelle elle proteste énergiquement. Elle cherche les moyens de porter remède à la détresse actuelle de la femme, souvent poussée dans la mauvaise voie par la misère; et conseille de fournir aux jeunes filles pauvres les moyens pécuniaires de fonder un foyer, voyant dans ce travail un nouveau champ d'activité pour les Amies. Rapports des présidentes nationales sur l'activité des Amies dans leur pays (activité ralentie pendant la guerre), rapport du Bureau central, histoire du Livret, aperçu sur les questions d'assurances féminines, les Clubs dans les Foyers de jeunes filles à Marseille, postulats concernant la traite des blanches, et vœux adressés à la Société des Nations, travail de Mme Nordin (Suède) sur l'œuvre d'éducation chrétienne parmi les enfants sourds-muets-aveugles: tel est le résumé très bref des travaux de cinq laborieuses séances, sans oublier deux conférences publiques spécialement aux jeunes filles.

Mercredi, une promenade sur le lac et un concert d'orgues avec chant et violon furent une délicieuse détente. »

L. T.

\* \* \*

La 4<sup>e</sup> Assemblée annuelle des Déléguées du Club suisse de Femmes alpinistes (C.S.F.A.), fondé en 1918, s'est tenue à Genève, les 21 et 22 mai 1921, sous la présidence de Mme Margot, de Montréal. Douze sections, formant un total de 700 membres environ, y étaient représentées.

Au cours de la séance administrative qui eut lieu le samedi après-midi, différentes questions importantes ont été examinées, parmi lesquelles il faut relever: Assurance contre les accidents, Journal du Club, Fonds de cabane, Location de deux chalets, l'un dans les Alpes Valaisannes, l'autre dans celles de la Suisse allemande.

La Section de Genève aura la charge du Comité Central pour la prochaine période triennale, et Mme Emma Burkhardt remplacera Mme Margot à la présidence centrale.

Un dîner de 75 couverts, suivi d'une partie récréative très animée, réunit le samedi soir, au Parc des Eaux-Vives, déléguées et clubistes, et une excursion au Salève, le lendemain, termina la réunion.

\* \* \*

La maison de vacances « la Coque », à Trélex sur Nyon, de l'Union chrétienne de Jeunes Filles de Genève, va s'ouvrir le 15 juin et jusqu'au 15 septembre. Notre journal a déjà eu l'occasion de parler de cette maison destinée aux ouvrières, employées, etc., qui désirent passer leurs vacances dans une atmosphère de large et saine compréhension fraternelle, dans un milieu cordial et gai, mais où se traitent aussi, pour toutes celles qui en éprouvent le besoin, des problèmes sérieux de l'heure actuelle. Le prix de pension est très modique: 2 fr. 75 à 4 fr. par jour. S'inscrire chez Mlle Juvin, Grand'Rue, 3, Genève.

Les journaux annonçaient dernièrement la mort de Simone Bodève. Pour le féminisme, c'est une perte sensible, car Simone Bodève a été une féministe convaincue; son œuvre d'écrivain reflète la sincérité de cette conviction, étayée chez elle d'une clairvoyance et d'un bon sens remarquables. Dans le domaine littéraire, Simone Bodève a surtout été connue comme auteur de *la Petite Lotte*, tragique histoire d'une enfant du peuple; ce roman offre au lecteur une vision directe de la vie des ouvrières à Paris. Cependant, pour nous faire pénétrer dans ce monde du prolétariat féminin, rien ne vaut le tableau qu'on trouve dans une série d'esquisses réunies par Simone Bodève sous le titre de *Celles qui travaillent*. Celes qui travaillent, ce sont les femmes seules, celles qu'on méprise ou — si l'on a bon cœur — qu'on plaint, celles qui, insuffisamment préparées, se trouvent aux prises avec des difficultés de tous genres, celles que les nécessités économiques lancent en 'pleine mèche' de la lutte pour la vie. Etude fouillée, basée sur l'observation personnelle et à laquelle le très réel talent d'écrivain de l'auteur prête son charme, *Celles qui travaillent* mérite d'être lu par tous ceux qu'intéresse le problème du travail féminin.

J. L. H.

## LA X<sup>e</sup> ASSEMBLÉE ANNUELLE DE L'ASSOCIATION SUISSE pour le Suffrage féminin

(Schaffhouse, 28 et 29 mai 1921)

C'est, au bord du Rhin, une petite ville aux vives couleurs, avec des fontaines qui jasent au milieu des places, des maisons baptisées et décorées pour le plaisir de l'imagination et des yeux, un cloître frais, une grosse forteresse et des fleurs partout. Si bien que, lorsqu'on se promène dans ses rues, il semble que l'on feuillete un livre d'images, quelque vieux manuscrit minutieusement enluminé; ou, pour mieux dire, on croit y figurer soi-même, entre le cygne et le pigeon, le chevalier et le géant, le bouquetin et la licorne. Mais les habitants de Schaffhouse ne se contentent pas de s'asseoir confortablement dans leurs pignons pour regarder passer la vie, comme on serait peut-être tenté de le faire si l'on était à leur place. Ils sont éveillés, et très éveillés, au mouvement du temps présent. Ce n'est pas sans émotion qu'on arrive dans leur gare, dont ils ont fait pendant la guerre le port de salut de tant de détresses. Et voici qu'aujourd'hui leur section suffragiste, forte déjà de 114 membres après un peu plus d'un an d'existence, reçoit l'Association suisse, et lui donne un exemple de savoir-faire et d'amabilité.

Cette opposition entre le cadre et l'esprit, ou plutôt cette heureuse conciliation de l'attachement à la tradition et de la compréhension du présent, voire même de l'avenir, fut curieusement illustrée par cette séance de notre « Parlement féminin », dans l'antique salle du Grand Conseil de Schaffhouse, aux boiseries décorées des plus sages devises de l'Ancien Testament, qui ne furent certes pas enfreintes par ses occupantes occasionnelles.

De nos 19 sections, 5 seulement manquaient à l'appel. Après avoir remercié nos hôtes et souhaité la bienvenue à l'assistance, notre présidente, M<sup>me</sup> Gourd, retraça l'activité du Comité Central pendant l'exercice écoulé. A la suite du Congrès de Genève et du fait de l'entrée de la Suisse dans la Société des Nations, l'activité internationale du Comité Central s'est étendue, et s'est plus ou moins confondue avec son activité nationale. Il faut reconnaître que, du Pacte de la Société des Nations, il est un point dont les autorités fédérales détournent les yeux avec effroi :

c'est que les femmes y sont considérées comme les égales des hommes. On s'efforce de n'y pas penser. — L'assemblée plénière de la Société des Nations est convoquée à Genève en novembre 1920; trois pays y envoient des femmes. La Suisse, point. Notre association, comme d'autres associations nationales, demande qu'une femme soit nommée à la Commission des Mandats. Le Secrétariat de la Société des Nations répond; plusieurs membres du Conseil de la Société des Nations répondent aussi, y compris la Chine. Le Conseil fédéral attend que l'affaire soit réglée pour nous expliquer enfin que ce n'était pas son rôle de défendre le féminisme devant la Société des Nations. — Notre Comité écrit au Conseil fédéral pour lui transmettre une résolution du Congrès de Genève contre la réglementation de la prostitution. Pas de réponse. — Une autre fois, il lui demande de nommer une déléguée technique à la prochaine conférence internationale contre la traite des femmes, et il présente des candidates qualifiées. Réponse: les délégués sont déjà nommés, et ce sont des hommes. — La Conférence Internationale du Travail se réunit à Washington: pas de Suissesses parmi les délégués. Le Conseil fédéral examine les conventions de Washington concernant le travail des femmes, et, naturellement, il recommande aux Chambres d'accepter celles qui ne nous conviennent pas, et de rejeter celle qui nous serait favorable. Le Comité Central adresse une longue lettre à chaque membre du Parlement pour exposer et motiver notre point de vue: bagatelle! démarche nulle et non avenir. Sans même que notre lettre soit mentionnée, le Parlement emboîte le pas au Conseil fédéral. — Le Comité Central demande que les ouvrières soient représentées dans les conseils de salaires, et qu'une femme soit nommée à l'un des postes responsables de l'office fédéral du travail: réception charmante, belles promesses, eau bénite, puis, coup sur coup, avec un empressement fébrile, nominations masculines à l'Office du Travail. — Le Comité Central apprend qu'un nouveau projet de traitements du personnel fédéral prévoit des salaires féminins inférieurs aux salaires masculins. Il s'autorise du principe: « A travail égal, salaire égal », inscrit dans la Charte Internationale du Travail pour protester auprès du Conseil fédéral. Celui-ci ne veut rien savoir, et fait le mort.

Ainsi que concluait M<sup>me</sup> Gourd: « Notre correspondance avec les autorités fédérales manque de variété quant aux résultats obtenus. » On éprouve même une certaine gêne à le constater. Mais la confusion n'en est pas pour nous; et ce n'est pas à nous que s'adressaient les rires discrets des auditeurs, même non-suffragistes, à cette interminable litanie.

Une déception encore: les sociétés antialcooliques qui ont lancé l'initiative en faveur de l'option locale ont, après avoir fait bon visage aux femmes, rayé délibérément de leur programme la participation féminine à cette forme-là du droit de vote. Le Comité Central en a exprimé ses regrets au Comité d'initiative.

Quant au suffrage même, sur le terrain fédéral, il n'a pas fait un pas en avant cette année. De plus en plus se précise la tactique à suivre: gagner un, puis quelques cantons, et enfin, plus tard, « Mutter Helvetia ». Le Comité Central, en attendant des jours meilleurs, encourage les sections existantes, en crée de nouvelles: cette années sont nées celles de Porrentruy et de Moutier. La Landsgemeinde de Glaris a étouffé dans l'œuf le projet qui lui était soumis. Le Tessin et Fribourg ne réussissent toujours pas à constituer des groupes. Peut-être le cours de vacances qui aura lieu à Lucerne y décidera-t-il les suffragistes à s'organiser.

M<sup>me</sup> Gourd dit encore quelques mots de la propagande faite par la presse, puis de la mésaventure de notre caisse (due, on y